

Extrait du registre des délibérations du Conseil communal

- Présents :** Michel Eylenbosch, *Président du Conseil* ;  
Françoise Schepmans, *Bourgmestre* ;  
Ahmed El Khannouss, ~~Patricia Vande Maete~~, Abdelkarim Haouari, Karim Majoros, ~~Jan Gypers~~, Ann Gilles-Goris, Olivier Mahy, Annalisa Gadaleta. *Échevin(e)s* ;  
Christian Magéus, Jamal Ikazban, Houria Ouberrri, Mohammadi Chahid, Jamel Azaoum, Khadija El Hajjaji, Olivia P'tito, Dina Bastin, Danielle Evraud, Mohamed El Abboudi, Lhoucine Aït Jeddig, Dirk De Block, Dirk Berckmans, Michaël Vossaert, Farida Tahar, ~~Hassan Rahadi~~, Shazia Manzoor, Georges Van Leeckwyck, Leonidas Papadiz, Roland Vandenhove, Laurie Carême-Palanga, Youssef Lakhoulfi, Khadija Tamditi, Hassan Ouassari, *Conseillers communaux* ;  
Jacques De Winne, *Secrétaire du Conseil*.
- Excusé(s) :** Sarah Turinc, *Échevin(e)* ;  
Abdellah Achaoui, Badia El Belghiti, Pierre Vermeulen, Paulette Piquard, Amet Gjanaj, Jef Van Damme, Luc Léonard, Nader Rekik, Tania Dekens, Nicole Linders-Dubocage. *Conseillers communaux*.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25.06.14**

---

**#Objet : Motion relative aux licenciements annoncés par Delhaize.#**

---

**Secrétariat Général**

**LE CONSEIL,**

Considérant le plan de restructuration annoncé par Delhaize qui pourrait voir la suppression de 2500 emplois et la fermeture de 14 magasins;  
Considérant que les partenaires sociaux commencent à peine à entamer des discussions dans le cadre de la procédure Renault et qu'à ce jour, aucune décision n'a été prise quant aux conséquences concrètes du plan annoncé par Delhaize;  
Considérant qu'il y a lieu d'interpeller le Gouvernement fédéral sur l'interdiction aux entreprises qui procèdent à des licenciements collectifs et qui ne sont pas en difficultés économiques, de bénéficier des mesures publiques d'aide à l'embauche;

**DEDIDE :**

**Article 1 :**

D'exprimer avec force toute sa solidarité avec l'ensemble du personnel de Delhaize et de leurs proches;

**Article 2 :**

De rappeler l'importance du caractère commercial qu'il y a lieu de préserver dans la Région bruxelloise et à Molenbeek en particulier;

**Article 3 :**

D'exhorter les partenaire sociaux à trouver un accord avec comme priorité le maintien de l'emploi.

Les points 33 et 34 sont traités avant les points 31 et 32. Les propositions d'amendements déposés par Madame Bastin et Madame Schepmans sont approuvés par 24 votes positifs et 2 abstentions. Le Conseil approuve le projet de délibération.

26 votants : 26 votes positifs.

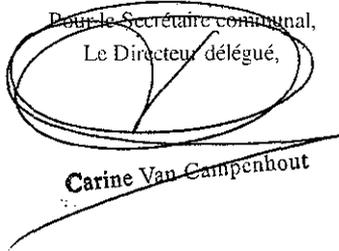
PAR LE CONSEIL :

(s.) Le Secrétaire du Conseil,  
Jacques De Winne

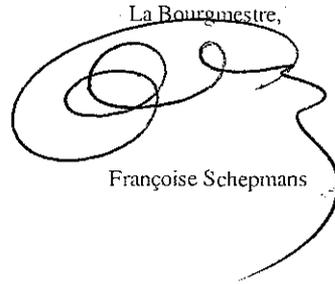
(s.) Le Président du Conseil,  
Michel Eylenbosch

POUR EXTRAIT CONFORME :  
Molenbeek-Saint-Jean, le 27 juin 2014,

PAR ORDONNANCE :

Pour le Secrétaire communal,  
Le Directeur délégué,  
  
Carine Van Campenhout



La Bourgmestre,  
  
Françoise Schepmans